

Communiqué de presse

19 12 2024

La Région Bourgogne-Franche-Comté, l'ADEME et GRDF unissent leurs forces pour le développement du gaz renouvelable

La Région, l'ADEME et GRDF s'engagent pour favoriser le développement des gaz renouvelables par le processus de méthanisation. Cet engagement s'est concrétisé mardi 10 décembre 2024, lors de la journée régionale des EnR (Energies renouvelables), au Palais des congrès de Dijon, en présence de Marie-Guite DUFAY, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Anne COSTE DE CHAMPERON, secrétaire générale pour les affaires régionales, Adrienne-Simon KRZAKALA, directrice régionale de l'ADEME, et Brice FEBVRE, directeur Clients Territoires GRDF Est. Ce partenariat a pour ambition de coordonner des actions entre les parties pour le développement de la méthanisation, faire émerger des projets de gaz renouvelable et ainsi de contribuer à l'atteinte des objectifs de décarbonation de la France et en région.

Création d'un comité stratégique de développement de la méthanisation pour partager et engager des actions :

Ce comité vise à réunir les acteurs institutionnels, consulaires et professionnels pour dynamiser et valoriser le développement de la méthanisation en Bourgogne-Franche-Comté. Tout projet permettant de créer des boucles circulaires et vertueuses - en utilisant le gaz renouvelable produit localement pour des usages de proximité (bâtiment et mobilité) en plus de la valorisation des intrants locaux et des digestats - sera mis en avant dans le cadre de cette convention.

Organisation conjointe des événements liés à la méthanisation et mutualisation des outils communs : des clés pour accélérer la transition écologique des territoires.

L'ADEME, la Région Bourgogne-Franche-Comté et GRDF s'engagent à organiser conjointement des événements dédiés à la méthanisation, tels que des visites de sites, des salons, des webinaires et des rencontres annuelles. En mutualisant leurs outils et leurs ressources, ces partenaires ont l'opportunité de renforcer la diffusion des bonnes pratiques et à accélérer la transition écologique des territoires.

Cette collaboration permettra de créer des synergies, de partager des connaissances et de proposer des solutions innovantes.

Cet engagement marque une étape importante dans la promotion de la méthanisation en région.

Brice Febvre, directeur GRDF région Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté : « Nous sommes fiers de collaborer avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, les services régionaux de l'État et l'ADEME pour promouvoir le développement des gaz renouvelables et soutenir le modèle agricole. Ce partenariat stratégique, avec la création du comité de développement de la méthanisation, marquent une étape cruciale dans notre engagement commun pour accompagner les agriculteurs dans la réalisation de leur projet. Cet engagement tripartite est une marche concrète vers l'atteinte de l'objectif de 25 % du gaz vert consommé en Bourgogne-Franche-Comté d'ici 2030. »

Le Gaz Vert, une énergie incontournable

Le gaz vert est une énergie renouvelable et locale, issue de matières organiques. Il émet **5 fois** moins de CO₂ que le gaz naturel (41,6 g CO₂eq /kWh contre 243 g CO₂eq /kWh). Ce gaz vert, obtenu par un procédé biologique appelé la méthanisation, permet d'augmenter la part d'énergie renouvelable dans les consommations d'énergie et par conséquent de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

ENSEMBLE,
DÉCARBONONS
NOTRE
TERRITOIRE.



Chiffres clés de la méthanisation en Bourgogne-Franche-Comté

26 unités de méthanisation en injection
Soit plus de 147 347 tonnes de CO₂ évitées par an

À propos de l'ADEME

Nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Contact presse ADEME : christelle.distinguin@buzzetcompagnie.com – 06 09 96 51 70

À propos de la Région Bourgogne-Franche-Comté

La Région a fait de la transition énergétique l'une des grandes priorités du mandat. Elle s'est dotée d'une feuille de route pour cette transition en juin 2022 qui mobilise l'ensemble des politiques de la Région. Les actions proposées reposent sur les trois piliers de la transition énergétique : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables et de récupération.

En 2024, ce sont plus de 677 millions d'euros, déclinés dans l'ensemble des politiques régionales, qui sont dédiés à la transition écologique, énergétique, l'adaptation climatique et numérique.

Le soutien des EnR se poursuit avec un renforcement de l'ingénierie, et une communication valorisant ces moyens de production et notamment les projets EnR citoyens et d'intérêt territorial. Les moyens d'investissement permettent de soutenir le développement des réseaux de chaleur, la filière bois énergie, la méthanisation agricole et territoriale, l'hydroélectricité, et le solaire thermique notamment.

Concernant la méthanisation, le soutien aux études d'aide à la décision et aux investissements (cogénération et injection) est maintenu, afin d'orienter les porteurs de projets vers le type de développement souhaité (sécurisation de l'approvisionnement, rayon d'approvisionnement limité, limitation des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), bonne intégration des projets dans leur territoire, gestion des digestats et efficacité énergétique pour les projets en cogénération).

Cette convention partenariale Région-ADEME-GRDF est une nouvelle pierre à l'édifice. Elle permet de renforcer le développement de la méthanisation en Bourgogne-Franche-Comté et de favoriser l'essor du gaz renouvelable.

Contacts presse Région :

marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - 06 74 97 43 18 / laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - 06 08 37 99 02

À propos de GRDF

GRDF est le premier distributeur de gaz et gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

Contact presse GRDF : isabelle.evrard@grdf.fr – 06 71 80 99 87

Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la nouvelle plateforme d'actualités [Just decarb](#)